

Les personnels du collège Foch de Haguenau, syndiqués SNFOLC, Sud Education Alsace et non syndiqués, réunis en assemblée générale ce jour, dénoncent l'érosion progressive et constante du pouvoir d'achat et les conditions de travail dégradées qu'ont subies depuis de trop nombreuses années les personnels de la Fonction Publique dont nous faisons partie.

SALAIRE :

Les personnels de l'Education Nationale sont particulièrement maltraités.

Alors qu'un professeur certifié gagnait en 1980 l'équivalent de 2,3 SMIC, il en touche aujourd'hui moins de 1,2 en début de carrière.

Rappelons également que les enseignants, fonctionnaires de catégorie A, perçoivent un salaire net moyen « inférieur de 23,9% à celui de leurs homologues non enseignants de catégorie A » (Insee Première ; n°1861, juin 2021, p.3).

Le salaire statutaire d'un enseignant du second degré est inférieur à la moyenne de l'OCDE, en début de carrière, après 10 ans d'exercice, après 15 ans et au sommet du barème (OCDE).

Et ajoutons qu'alors même que les prix explosent, le gouvernement bloque toujours l'augmentation du point d'indice à 3,5%, faisant fi des promesses d'augmentation de 10% des salaires de tous les enseignants sans contrepartie !

Quant aux AESH, ils sont toujours maintenus sous le seuil de pauvreté !

Les personnels en ont assez des effets d'annonce, des promesses d'indemnités destinées à quelques-uns pour se dispenser d'une revalorisation indiciaire pour tous !

POSTES/DHG :

Le Ministre poursuit la politique de destruction de postes en 2023. Encore 2000 à la rentrée 2023 (40 dans les collèges/lycées de l'Académie) !

L'évolution entre 2017 et 2023 est de + 166 000 élèves en collèges et lycées publics et - 11780 postes !

Faute de pouvoir recruter des professeurs de technologie, le ministère a trouvé la parade : supprimer la technologie en classe de 6^{ème} !

Dans notre établissement, ce sont des classes à plus de 30, avec des élèves d'ULIS et d'UPE2A que le recteur refuse toujours de comptabiliser dans les effectifs, et des postes en jeux.

L'argument cyniquement invoqué serait la baisse des niveaux en mathématiques et en français dans cet « homme malade » que serait le collège.

La situation du collège est la conséquence de la diminution des horaires disciplinaires, des différentes contre-réformes et des coupes budgétaires qui dégradent les conditions de travail des personnels et qui rendent les conditions d'apprentissage des élèves de plus en plus difficiles. Le gouvernement en profite pour remettre en cause le statut des professeurs des écoles, des PLC, et l'enseignement disciplinaire. Plutôt que donner des moyens à l'Ecole, il poursuit la politique de destruction de postes.

RETRAITES :

Le jeudi 19 janvier, une grève et une mobilisation massive, et même inédite à Strasbourg, a traduit l'opposition à la contre-réforme des retraites.

Cette réforme est un choix politique : celui de faire peser les efforts sur les travailleurs, et notamment les plus précaires.

Le Ministre Franck Riester a de plus confirmé que les femmes seraient encore les grandes perdantes en perdant en moyenne plus de 9 trimestres. En plus d'être profondément injuste, cette réforme est inutile, comme l'a réaffirmé le président du COR, Pierre-Louis BRAS, lors de son audition à l'Assemblée Nationale la semaine dernière : « les dépenses des retraites ne dérapent pas, sont relativement maîtrisées et diminuent plutôt à terme. »

Alors même que les personnels de l'Education Nationale exercent leur métier dans des conditions dégradées année après année, que leur salaire est bloqué, que leur statut est menacé, on nous annonce qu'il faudra enseigner à 64 ans, voire 65, 67 ans pour ne pas perdre de trimestres !

Les régimes spéciaux seraient supprimés, inévitable prélude à la liquidation de notre régime de retraite, le Code des pensions, qui nous garantit une retraite calculée sur la base de 75% des 6 derniers mois de traitement.

Salaires, Postes, Réformes, Retraites ! Trop c'est trop, la coupe est pleine !

Nous demandons :

- Retrait de la réforme des retraites,
- Augmentation des salaires pour tous les personnels, sans contrepartie, au niveau de l'inflation,
- Rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 15 ans,
- Réduction des effectifs avec ouvertures des classes nécessaires et prise en compte des élèves UPE2A et ULIS,
- Révision à la hausse de la DHG en conséquence.

Nous appelons l'ensemble des collègues à la grève le 31 janvier afin d'amplifier le mouvement spectaculaire débuté le 19 janvier.

Nous savons qu'une journée ne suffira pas à faire plier le gouvernement, aussi nous appelons à discuter d'une grève reconductible.